

De la Nive au littoral basque

Retrouvez l'ensemble des itinéraires dans ►►
disponible dans les Offices de Tourisme



NIV
1

TRES FACILE

XIPATEIA



SAINT-PÉE-
SUR-NIVELLE

Depuis le plateau façonné par les activités d'élevage, c'est un superbe panorama sur la chaîne naissante des Pyrénées qui s'offre à vous en lisière de forêt.

D Depuis le parking en bordure de la RD307, passer la barrière en bois et poursuivre tout droit sur le sentier principal en direction de deux gros chênes isolés dans la lande à fougères. Continuer sur le chemin **1** 0613307-4804266 qui s'enfonce dans la forêt. Franchir le ruisseau Basarun par le petit pont et poursuivre jusqu'au croisement **2** 0613511-4804729 puis bifurquer à droite. Le chemin s'élève progressivement vers le plateau où les terres agricoles cultivées et les landes offrent une vue dégagée sur les Pyrénées. Le sentier poursuit son ascension vers des plantations de résineux et atteint le point culminant de la randonnée au niveau d'un croisement **3** 0614307-4805066. Prendre à gauche pour longer la forêt. Soyez vigilants car au détour du chemin, entre les houppiers de deux superbes chênes pédonculés, vous pourrez admirer la perspective sur l'océan. Sur ce plateau, le chemin se divise à plusieurs reprises. Rester sur la piste de gauche qui va très vite redescendre à travers un boisement de chênes puis

débouche sur une lande avant d'arriver à une patte d'oie **4** 0613734-4805421. Poursuivre sur la piste de gauche qui se rétrécit pour prendre la forme d'un sentier et vous entraîne dans l'intimité des sous-bois vers la fraîcheur du ruisseau Xipateia. Continuer jusqu'au croisement **1h00** **2** 0613511-4804729 et prendre à droite le chemin, déjà emprunté à l'aller, **1h15** qui vous ramènera au parking.

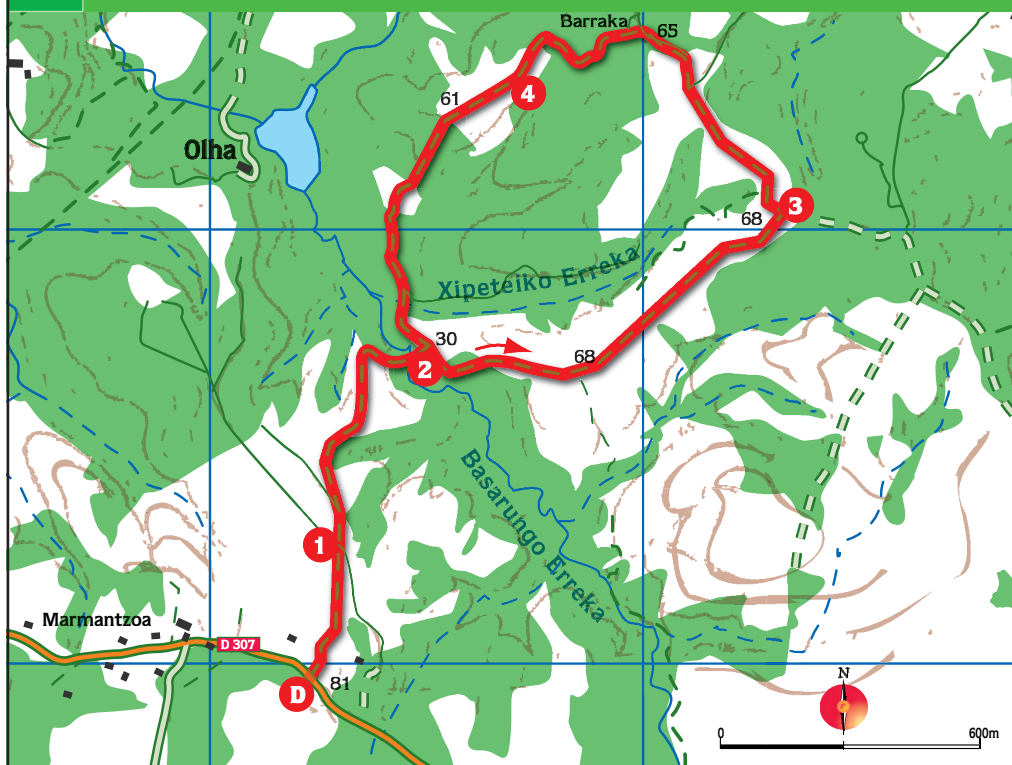
0h35



NIV
1

TRES FACILE

XIPATEIA



D Vieille route de
St-Pée-sur-Nivelle
RD 307 - Lieu-dit (ou ferme)
Marmantzoa

GPS : 0613255-4803982

1h15

Balissage

D à 4

A ne pas manquer

• Beaux panoramas

4,65 km
 +101 m
 -101 m

A éviter par temps pluvieux :
boue

ACTIVITÉS PASTORALES, AGRICOLES ET FORESTIÈRES

Les vastes étendues de landes sont des lieux privilégiés pour l'élevage extensif des pottoks.

Les terres les plus riches et plates sont réservées à la culture du maïs et aux prairies de fauche. En période estivale, les prairies sont pâturées par les troupeaux de brebis et de vaches. C'est la production de lait qui est prédominante au Pays Basque pour la fabrication du fromage.

La commune de Saint-Pée-sur-Nivelle possède une importante superficie boisée ouverte au public. Sur les coteaux peu fertiles, les peuplements naturels de chênes pédonculés prédominent. Ils côtoient des boisements artificiels de résineux ou de chênes d'Amérique – essences introduites entre les années 1960 et 1990. Les reboisements actuels sont réalisés avec des espèces locales.

Renseignements complémentaires auprès de :

Office de Tourisme de Saint-Pée-sur-Nivelle

Le fronton – 64310 SAINT-PEE SUR NIVELLE – Tel : 05 59 54 11 69

tourisme.stpee64@orange.fr – www.saint-pee-sur-nivelle.com

TERRE & CÔTE BASQUES
PAYS DE SAINT-JEAN-DE-LUZ - HENDAYE
www.terrecotebasques.com

www.rando64.fr

à pied, en vtt ou à cheval, découvrez le Béarn et le Pays basque !

Niveaux

Le dénivelé indiqué sur les fiches représente le total des montées. Les temps de parcours sont calculés sans les arrêts.

Les randonnées pédestres sont classées par ordre de difficultés et différenciées par des couleurs dans la fiche pratique de chaque circuit. Nous suivons en cela, les recommandations de la FF Randonnée.

Très facile moins de 2 h de marche
Idéale à faire en famille, sur des chemins bien tracés.

Facile moins de 3 h de marche
Peut être faite en famille. Sur des chemins,

avec quelquefois des passages moins faciles.

Moyen moins de 4 h de marche.
Pour randonneur habitué à la marche. Avec quelquefois des endroits assez sportifs ou des dénivellées.

Difficile plus de 4 h de marche.
Pour randonneur expérimenté et sportif. L'itinéraire est long ou difficile (dénivelé, passages délicats), ou les deux à la fois.

Durée de la randonnée : La durée de chaque circuit est donnée à titre indicatif. Elle tient compte de la longueur de la randonnée, des dénivellées et des éventuelles difficultés.



Signalétique des sentiers de randonnées

Labels randos

Itinéraires labellisés PR® :
Avec ce label la FF Randonnée agréée un certain nombre d'itinéraires pédestres en fonction de critères de qualité. Le choix se fait en fonction de critères d'agréments, techniques, touristiques et environnementaux. (Plus d'info sur www.ffrandonnee.fr)

Coordonnées GPS des itinéraires

Pour chaque itinéraire sont fournies les coordonnées GPS des points d'étape du parcours.

Le format de référence est le suivant :
WGS 84 - UTM 30T

Balisage

Suivez le balisage pour rester sur le bon chemin

Balisage des sentiers	Sentiers de pays et PR®	GR®
Bonne direction		
Tourner à gauche		
Tourner à droite		
Mauvaise direction		

GR®, GRP® et PR® sont des marques déposées par la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

Votre avis sur nos sentiers - Ecoville®

Les itinéraires que nous vous proposons ont fait l'objet de la plus grande attention. Vos impressions et observations sur l'état de nos chemins, nous intéressent et nous permettent de les maintenir en état. Nous vous invitons pour nous communiquer vos remarques à contacter l'Agglomération Sud Pays Basque au 05 59 48 30 85.

Vous pouvez télécharger la fiche Ecoville® sur www.rando64.com/ecoville

Vous pourrez vous y procurer une fiche d'observation Ecoville®.

Recommandations utiles

Météo 08 92 68 02 64 ou 32 50 ou sur www.meteofrance.com

Appel d'urgence européen 112

Parcourir les chemins de la Nive au littoral basque nécessite d'adopter un comportement respectueux envers la nature, les hommes et femmes qui font vivre ce territoire.

Il est important que quelques règles soient respectées.

Préservez la nature

- Munissez-vous d'un sac pour emporter vos déchets
- Respectez la faune et la flore
- Restez sur les sentiers balisés

Préservez-vous

- Ne partez pas sans le matériel nécessaire
- Evitez de partir seul
- Ne buvez pas l'eau des ruisseaux
- Renseignez-vous sur la météo

Respectez les activités et les hommes

- Pensez à refermer les barrières
- **Evitez de partir en randonnée avec votre chien. Dans tous les cas, tenez-le en laisse**
- Les feux sont interdits
- Respectez les propriétés privées qui bordent les itinéraires

Attention !

En période de chasse à la palombe (octobre à novembre), aux battues toute l'année et en période d'écobuage (décembre à mars), certains circuits sont à éviter.